

Atelier N°10

Promotion sociale : ascenseur social ?

Texte de l'intervention
de
Joseph Pirson

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE : ASCENSEUR SOCIAL ?

Quand nous parlons du rapport entre enseignement et équité, il est utile de rappeler que l'enseignement de promotion sociale est le principal opérateur de formation d'adultes en Communauté Française.

Je propose de partir d'une rapide interprétation des statistiques disponibles avant de poser une réflexion plus globale sur l'enseignement des adultes et de nous interroger sur les capacités de changement dans l'EPS, à partir des données actuelles et d'écrits disponibles (Revue des Sciences Religieuses, Strasbourg 2005, Revue Nouvelle, Bruxelles 2007) ou de recherches en cours (FNRS Bruxelles, avril 2008 et UCL 2008-2010).

1° DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Comme je le signalais déjà le 12 octobre 2008 à Namur lors du Salon de l'Education, il convient d'opérer une distinction entre les sections complètes et les unités de formation isolées suivies par des individus. Parler de plus de 160 000 adultes formés en promotion sociale (151.124 selon les chiffres de 2007-2008) nous amène à opérer les ajustements nécessaires dans l'étude des dispositifs d'enseignement pour adultes :

1° Sur 170 582 étudiants en 2006-2007, il y avait 141 052 inscrits dans le secondaire et 29530 dans le supérieur, ce qui amène à relativiser certains discours sur une organisation trop importante du supérieur dans l'enseignement de promotion sociale. La croissance du nombre d'inscrits est repérée dans une proportion équivalente dans les différents niveaux d'enseignement. Il est nécessaire de nous interroger sur les passerelles entre le secondaire inférieur et supérieur, les parcours possibles, les portes de sortie de l'échec pour un certain nombre de jeunes adultes n'ayant pas terminé le secondaire, sur les spécialisations et la diversification des options de formation.

2° Quand on repère sur un total de 151.124 étudiants en 2007-2008, un nombre de 44885 demandeurs d'emploi et 7825 bénéficiaires du RIS (Revenu d'Insertion Sociale), il convient également de s'interroger sur le nombre de travailleurs faiblement qualifiés, sur les différences et les convergences entre demandeurs d'emploi peu qualifiés et travailleurs peu qualifiés, demandeurs d'emploi avec ou sans CESS ou avec un diplôme du supérieur, comme y invite le Service des études et de la statistique du Ministère de la région Wallonne (*La formation professionnelle continue, L'individu au cœur des dispositifs*, Bruxelles, De Boeck, 2003). Parler de 30% de demandeurs d'emploi dans la population totale des apprenants adultes ne clôt pas le débat ni les études plus fines des parcours de formation (études des genres Femme/Homme, des âges des personnes en formation, de la proportion d'immigrés, etc...) avec des accentuations différentes selon les Régions Wallonne ou Bruxelloise et les sous- régions.

3° Les travaux du département de sciences sociales à l'ULG (Marc JACQUEMAIN et son équipe) ou du CERISIS à l'UCL (Georges LIENARD et Ginette HERMAN) incitent à comprendre l'évolution des individus en parcours de formation et la complexité du processus de la récupération de la confiance en soi (foi en l'avenir, confiance au présent...) au-delà d'une acceptation docile de la notion « d'état social actif ».

Hors statistiques, je situerai la réflexion sur l'équité dans un contexte plus vaste de combat pour l'égalité (cf. *Les Assises de l'égalité* et J. PIRSON, *Le rapport entre équité et égalité, Politique*, Bruxelles, décembre 2003). Parler d'équité s'inscrit en effet dans un mouvement plus large d'émancipation qui relève à la fois de l'utopie et du programme d'action.

2. EVOLUTION DES PUBLICS , RAPPORT ENTRE INDIVIDUATION ET TRAVAIL COLLECTIF.

1° Un premier élément de réflexion à mettre en relief au long de cette analyse me paraît le glissement de la « promotion sociale » vers « la formation tout au long de la vie ». Cette évolution n'est pas propre à la Communauté Wallonie- Bruxelles. Elle est observable dans d'autres pays. Dans l'étude sur *La formation professionnelle continue* (ouvrage déjà cité, v.pp.44 etsv.), le cas du CNAM en France (Conservatoire National des Arts et Métiers) constitue d'après des recherches montre cette évolution sur fond de précarité : garder son travail, garantir son travail certes, mais sans espoir précis de « promotion sociale »... Dans le cadre d'un Etat dit « social actif », nous observons une tension entre action contrainte (devoir de s'adapter) et projet personnel de formation (réalisation personnelle ou volonté de continuer à se former). Sans manichéisme il est permis de nous interroger sur les pressions sociales et sur l'individuation des parcours de formation face à des enjeux collectifs (où l'on ne soit pas simplement dans la débrouille sociale). Qu'est-ce qui est de l'ordre du contrôle social mais aussi de l'ordre d'un soutien de proximité et des filets de protection par rapport à l'exclusion ou la désintégration sociale ?

2° Les recherches du CERISIS-UCL ou du département des sciences sociales de l'ULG mettent en évidence l'importance de l'évolution des représentations de soi chez les personnes en formation : **passage du statut de « précarisé » à celui de « personne en formation »**, confiance plus précise en l'avenir, découverte de nouveaux possibles. Cette mise en évidence de l'évolution nous renvoie aux dispositifs d'accueil, de conseil et d'accompagnement des personnes en formation (pour un accrochage en formation et une prévention des décrochages). Il convient dans ce cadre de différencier les formations courtes des formations longues. Je parle ici de la problématique de la longue durée (plus d'un an), de l'accrochage et de la lutte contre le décrochage par rapport aux dispositifs d'insertion qui ne se limitent pas aux DIISP classiques des Organismes Publics d'insertion mais peuvent se combiner dans une logique d'affirmation de soi et de cohésion sociale.

3° Un enjeu souvent relevé concerne précisément l'individuation des parcours de formation et de la variation dans les choix (le caractère modulaire des unités de formation renforce sans doute ces aspects individuels). Comme certains l'ont déjà relevé antérieurement (notamment dans le colloque de mai 2008 à l'ILFop sur les enjeux d'éducation permanente et de promotion sociale) **ce sont des individus qui se forment, mais des collectifs peuvent aider à évoluer dans un parcours de formation** (gestion des groupes, phases d'évaluation et de concertation, travail en équipes d'enseignement...).

Nous pouvons également souligner la place des agents des Carrefours Emploi- Formation, les partenariats avec des collectifs sociaux, des mouvements d'éducation permanente, des collectivités locales et les agents de l'insertion sociale et professionnelle : quels sont les construits sociaux existants et quels sont les éléments dynamiques pour l'avenir de l'enseignement des adultes ? Je parle ici de l'accueil et de l'intégration de différents publics qui ne sont pas nécessairement dépourvus de travail mais sont confrontés à la précarité du travail et de la situation sociale dans le contexte que nous vivons aujourd'hui.

3. RAPPORT ENTRE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET ORGANISATIONS APPRENANTES

1° L'enseignement des adultes met en évidence les tensions sociales, les capacités de dépasser ou non des processus de désintégration et de marginalisation dans une action qui n'est pas simplement contrainte mais passe par un ensemble de démarches et d'étapes dans lesquelles joue la concertation sociale.

C'est dans ce contexte que peut être opéré un questionnement sur l'apprentissage comme changement et le changement comme apprentissage dans le jeu organisé des interactions entre enseignants et apprenants. L'examen du travail mené dans différents établissements, dans différentes sous-régions met en évidence cette capacité d'évolution et d'innovation (changement innovant plutôt qu'adaptatif).

L'enseignement de promotion sociale comme toute organisation des relations sociales en démocratie est un système de coopération conflictuelle. Or certaines démarches menées dans des groupes de formation (réseaux de délégués, conseils de groupes, pratiques d'évaluation collective des dispositifs, mise en scène dans du théâtre action ou dans des projets de groupes) permettent une mise en projet plus effective et un retour critique sur l'organisation elle-même) ce qui peut vivifier une société en panne d'action collective novatrice.

2° N'y a-t-il pas là matière à réflexion et évaluation dans le souci d'un enseignement qui ne soit pas simplement le reflet des contraintes externes mais permette de fait la réappropriation par ses différents acteurs de libertés oubliées ou confisquées ?

Je pense au rôle des équipes pédagogiques et aux revendications pour des fonctions de conseillers à la formation.

Au plan sous-régional le travail entre établissements pourrait renforcer une logique de coopération dans la construction des options, des possibilités de passerelle et des dispositifs de remise à niveau.

Au plan plus global le rôle de la Fédération peut être analysé dans sa dimension de pôle d'expertise, de coordination et de gestion

Dans la dynamique commune aux différents réseaux, le rôle du Conseil Supérieur, des différentes instances de concertation et des groupes de travail n'est pas anodin : il questionne une société souvent bloquée et marquée par des pesanteurs historiques). L'enseignement des adultes peut jouer un rôle de levier pour la mise en place de projets et la dynamisation économique et sociale aux plans local et régional.

Jos. PIRSON, 21 août 2009 (ILFOP NAMUR/ LASCO ESPO UCL)